PRIX DE TRANSFERT ET EVALUATION EN DOUANE

Contexte et développement

WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

PRIX DE TRANSFERT & EVALUATION EN DOUANE - Combler le fossé

De Quoi S’agit-il ?

- La douane cherche à vérifier si un prix a été influencé lors d’une transaction entre parties liées
- Les entreprises multinationales fournissent une étude sur la détermination du prix de transfert pour soutenir que les transactions sont conformes au ‘principe de pleine concurrence’
- Dans quelle mesure une étude sur le PT peut servir de base pour l’évaluation en douane?
- Quel est le traitement à accorder aux ajustements de prix après importation ?

Tensions concurrentes

Objectif de l'autorité douanière

S'assurer que tous les éléments pertinents sont inclus dans la valeur en douane et que celle-ci n'est pas sous- estimée

Objectif de l'autorité chargé de la fiscalité directe

S'assurer que le prix de transfert ne comprend pas des éléments inappropriés et qu'il n'est pas surestimé

Pressions en sens contraire

Objectif de l'entreprise

Valeur en douane inferieure souhaitable
= droits à payer réduits

Objectif de l'entreprise

Prix de transfert le plus élevé souhaitable
=bénéfice imposable réduit

Differences clés

Evaluation en douane

- Marchandises seulement
- Fondée sur les transactions
- Confirmé au point de dédouanement

Prix de transfert

- Marchandises, services & biens
- Fondée sur les agrégats/ chiffres annuels
- Confirmé rétrospectivement

Activités à ce jour

- Deux conférences OMD/OCDE (2006, 2007)
- Focus Group 2007 – identifie questions clés
- Sur l'ordre du jour du CTED
- Commentaire 23.1
- E.C 14.1

Commentaire 23.1

Examen de l'expression "circonstances propres à la vente" au sens de l'article 1.2 a) dans le cadre de l'utilisation d'études sur le prix de transfert

- Premier texte du CTED qui se réfère au prix de transfert
- Questions clés:
  - Le prix a-t-il été arrêté de manière compatible avec les pratiques normales de fixation des prix dans la branche de production en question?
  - Le prix est-il suffisant pour couvrir tous les coûts et assurer un bénéfice représentatif du bénéfice global réalisé par l'entreprise sur une période représentative.
- Il est reconnu qu'une étude sur le prix de transfert peut être utilisée pour l'examen d'une transaction entre parties liées.
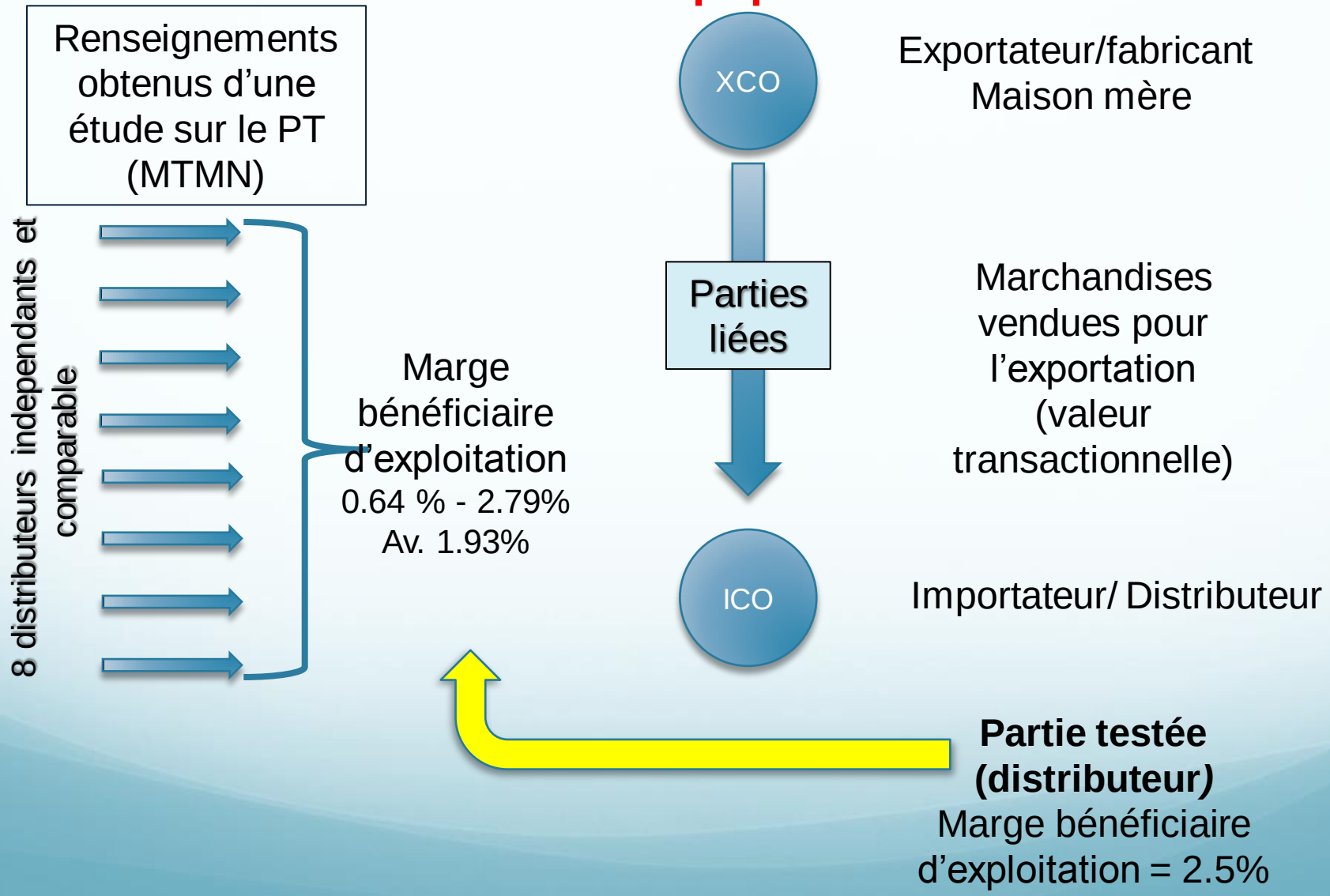
Etude de cas : 14.1
Utilisation des renseignements d'une étude sur le PT